iteipmai

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Février 2025

Erratum: Dans la section "Evaluations de risque des substances actives", les substances "Phosphine" et "Willaertia magna C2c Maky" avaient été classées parmis les substances de base par erreur. <u>Ce sont bien des substances actives.</u>

Voici la version corrigée de la veille:

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque

Evaluations de risque des substances actives Evaluations de risque des substances de base Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes Modifications des LMR Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Règlement d'exécution (UE) 2025/150

Approbation du mépiquat-chlorure en tant que substance active.

>> Lien

Règlement d'exécution (UE) 2025/102

Approbation de Pythium oligandrum B301 en tant que substance active.

>> Lier

Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances de base

Règlement d'exécution (UE) 2025/96

Approbation de la substance de base extrait de pépins de *Vitis vinifera* L. (extrait de pépins de raisin).

>> Lien

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Règlement d'exécution (UE) 2025/109

Approbation de la souche RTI301 de *Bacillus velezensis* en tant que substance active à faible risque.

>> Lien

Règlement d'exécution (UE) 2025/106

Approbation de la souche RTI477 de *Bacillus subtilis* en tant que substance active à faible risque

>> l ien

Règlement d'exécution (UE) 2025/103

Approbation de Betabaculovirus phoperculellae en tant que substance active à faible risque.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Règlement d'exécution (UE) 2025/99

Prolongation des périodes d'approbation des substances actives Aureobasidium pullulans (souches DSM 14940 et DSM 14941), Bacillus amyloliquefaciens subsp. plantarum, souche D747, bénalaxyl-M, cyprodinil, dichlorprop-P, formétanate, fosétyl, halosulfuron-méthyl, imazamox, milbémectine, phenmedipham, pirimicarbe, Pseudomonas sp., souche DSMZ 13134, pyriméthanile, pyriofénone, pyroxsulam, spinosad, soufre, Trichoderma harzianum Rifai souches T-22 et ITEM 908, Trichoderma asperellum (anciennement T. harzianum), souches ICC012, T-25 et TV-1, Trichoderma atroviride (anciennement T. harzianum) souche T11, Trichoderma gamsii (anciennement T. viride), souche ICC080, triticonazole et zirame

Retourner au sommaire

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

Cyprodinil (CAS 121552-61-2)

L'EFSA a mis à jour l'évaluation de la substance active Cyprodinil.

>> Lier

Spinosad (CAS 168316-95-8)

L'EFSA a mis à jour l'évaluation de la substance active Spinosad.

>> Lien

Actu-environnement a sorti un article sur le sujet: Spinosad : l'Efsa écarte les risques endocriniens

Phosphine (CAS 7803-51-2)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance **active** phosphine.

Willaertia magna C2c Maky

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active Willaertia magna C2c Maky.

>> Lien

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des LMR

Règlement (UE) 2025/195 de la Commission

Concernant les limites maximales applicables aux résidus de fenbuconazole et de penconazole. En PPAM, des modifications des LMR de fenbuconazole ont eu lieu sur le groupe "Graines et fruits oléagineux" et "Thé".

Applicable à partir du 24 août 2025.

>> Lien

Règlement (UE) 2025/158 de la Commission

Concernant les limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride. En PPAM, des modifications des LMR ont eu lieu sur le groupe "Légumes-feuilles". Applicable à partir du 19 août 2025.

>> Lien

Règlement (UE) 2025/146 de la Commission

Concernant les limites maximales applicables aux résidus de zoxamide.

En PPAM, des modifications des LMR ont eu lieu sur la majorité de nos cultures, via les groupes d'espèces correspondants: Légumes racines, Légumes-feuilles, fines herbes et fleurs comestibles, Légumes-tiges, Infusions.

Les Epices et le Houblon ne sont pas concernés.

Applicable à partir du 19 août 2025.

>> Lier

Règlement (UE) 2025/115 de la Commission

Concernant les limites maximales applicables aux résidus de fluxapyroxad, de lambdacyhalothrine, de métalaxyl et de nicotine présents dans ou sur certains produits. En PPAM, les LMR du Métalaxyl-M sont passées à 0,06 mg/kg sur Racines de ginseng. Réglement directement applicable.

>> Lier

Propositions de modifications des LMR

Phosphonates de potassium (CAS 13977-65-6) - Article 6

Une demande de modification de LMR a été portée sur les abricots et les cerises.

>> Lie

Acequinocyl (CAS 57960-19-7) - Article 6

Une demande de modification de LMR a été portée sur les fraises.

>> I ien

Retourner au sommaire

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème

Retourner au sommaire

Divers

- ANSES: Bulletins des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants.
- >> Février 2024
- MASA: Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (mise à jour)

>> Lie

Retourner au sommaire

iteipmai
3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou
www.iteipmai.fr

Avec le soutien de:

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Libert
Lightiff
Pratternals

Libert
Liber

Envoyé avec le logiciel ActiveTrail